

Le Jeûne fédéral, une histoire de tarte ?

Le Jeûne fédéral n'est pas une manifestation typiquement chrétienne, même si elle y trouve ses origines. Instituée en 1832 par le parlement et autorités civiles, cette journée aura un rôle important dans le nouvel État fédéral né en 1848, permettant de consolider la paix religieuse et sociale qui reposait encore sur des bases fragiles. Fixée au 3^e dimanche de septembre, cette fête coïncide également avec l'ouverture de la session d'automne du Parlement.



De la plus haute antiquité, toutes les religions ont pratiqué la notion d'une discipline des sens par la restriction alimentaire périodique ou l'abstention totale de nourriture. Le jeûne a pour but d'attirer l'attention et la bienveillance de la divinité, ainsi que son pardon.

Au moyen-âge, comme après la Réforme protestante, les Églises mais aussi les gouvernements civils promulguaient des jours de jeûne, soit de **pénitence** lors de guerres, maladies, cataclysmes naturels, etc., soit **d'action de grâce** quand on avait évité une famine, une épidémie, un conflit armé.

Au 17^e siècle durant la guerre de 30 ans, les cantons protestants ont déclaré un jour de jeûne solennel annuel, suivis quelques années plus tard par les cantons catholiques.

L'idée d'un jeûne commun à toute la Suisse a émergé en 1794, parallèlement à un besoin d'union face aux craintes et menaces de la Révolution française. La journée du jeûne était fixée en septembre, mais il n'y avait pas de date commune. Ce n'est que le 1^{er} août 1832 que la Diète fédérale (assemblée des députés cantonaux) a fixé un jour précis pour le «*jour d'action de grâce, de pénitence et de prière pour toute la Confédération suisse*», à l'exception du canton de Genève.

Alors que les croyant·e·s mettent en évidence le bienfondé d'une vraie privation de nourriture, pour d'autres le Jeûne devrait rester un jour d'examen de conscience conduisant à l'humilité et la reconnaissance. On n'invite non plus les gens à prier, mais à partager des valeurs de solidarité, de respect et de vivre ensemble. Cela se traduit, dès les années 60-70 par des offrandes et des actions de partage, en faveur d'une

nécessité du moment, pour la population d'un pays en voie de développement (appellation de l'époque!). On a même tenté d'y instaurer les dimanches sans voiture.

Le patriotisme, la pénitence et la prière n'ont plus le vent en poupe aujourd'hui, le conseil fédéral ne fait aucune allocution, mais la tradition de la tarte aux prunes, fruits de saison, est le concept qui est le plus respecté ce jour-là. Constituant à l'origine l'entier du repas de midi, elle n'en est, le plus souvent aujourd'hui, que le dessert.

Tombé en désuétude? C'est surtout dans le canton de Vaud et Neuchâtel qu'on en parle, car il fait l'objet d'un jour férié supplémentaire, le lundi. Le Conseil d'État vaudois, quant à lui, adresse chaque année un message à la population, conjointement avec les communautés religieuses : «*L'époque que nous traversons recèle son lot de crises. Dans l'adversité, l'unité se décline en amitié, solidarité et fraternité. Et une société unie, soudée, constitue un rempart à la violence. Pour être plus fort ensemble, il nous faut donc apprendre à cultiver la diversité à travers le respect, l'écoute et le dialogue. Ce temps de jeûne nous est donné pour découvrir ce que les crises veulent nous rappeler : nous devons changer*



© Françoise Duvoisin

de comportement en modifiant nos habitudes et notre regard sur l'autre, prendre conscience de notre humanité, de ses richesses comme de sa finitude¹. »

Françoise Duvoisin

1) extrait allocution Conseil d'Etat 2022